



**FORMULE 9**  
**LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS**  
**CLAUSES DE PROROGATION**

**DÉPÔT**

No.: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**REGISTRAIRE DES SOCIÉTÉS**

1) Dénomination sociale de la société

2) Lieu de son bureau enregistré au Nunavut

3) Catégories et nombre maximal d'actions que la société est autorisée à émettre

4) Restrictions imposées à l'émission, au transfert ou à l'appartenance des actions, s'il y a lieu

5) Nombre (ou nombre minimal et maximal) d'administrateurs

6) Limites imposées aux activités commerciales de la société, s'il y a lieu

7) En cas de changement de dénomination sociale, dénomination sociale antérieure

8)  a) prorogation en application de l'article 190 de la Loi  
Indiquez les antécédents de la société (par ex. détails de la constitution et tout changement de dénomination sociale, prorogation, fusion et toutes autres modifications) et présentez les documents justificatifs que le registraire peut exiger, attestés de manière qu'il estime satisfaisante

**ou**

b) prorogation en application de l'article 276 de la Loi

9)  La société a fait appel au public

10) Autres dispositions, s'il y a lieu

Date	Signature	Titre (Administrateur ou dirigeant)